

PROGRAMME
MANAGER D'ÉTABLISSEMENTS GÉRONTOLOGIQUES
PAR LA VALIDATION DE 5 BLOCS DE COMPETENCES
(code NSF 330 - J.O. du 26/09/16) enregistré au RNCP

Public visé :

Cadres et cadres supérieurs de santé, Paramédicaux, Responsables de secteur, Responsables d'EHPA, SSIAD, SAD, cadres administratifs, Assistant(e)s de direction et plus généralement tout encadrant en secteur gérontologique public ou privé désireux de diriger 1 ou plusieurs établissements gérontologiques.

Pré-requis :

Etre titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 6

Ou

Avoir 5 ans d'expérience dans le secteur de la gérontologie.

Objectifs et contexte de la certification

La certification de manageur/euse d'établissement gérontologique s'inscrit dans un contexte où les structures d'accueil et d'hébergement de personnes âgées, fragilisées et/ou dépendantes sont de plus en plus sollicitées avec l'obligation de proposer des prises en charge de qualité tout en respectant les cadres réglementaires et des contraintes budgétaires très présentes. La certification de manageur/euse d'établissement gérontologique vient répondre à ce besoin du secteur en formant des professionnels afin qu'ils puissent manager et gérer tous types d'établissements, de structures, de services dédiés à l'accueil, la prise en charge de personnes âgées et/ou fragilisées. Dans un contexte où les réglementations évoluent de manière régulière, où les attentes des publics, des familles et des accompagnants sont en forte évolution, avec des structures de plus en plus soumises à des cadres et des contraintes économiques, la certification de manageur/euse d'établissements gérontologiques répond à un véritable besoin du marché. La certification permet à ces établissements de disposer de professionnels spécifiquement formés pour la gestion et le management de ces structures. Pour les directoires et les conseils d'administration de ces structures et établissements, le/la manageur/euse d'établissement gérontologique offre des garanties concernant la mise en place d'un management adaptés aux attentes d'aujourd'hui avec un accompagnement des équipes afin de proposer des prestations et des services de qualité, en lien avec le projet d'établissement, tout en veillant au respect des cadres réglementaires applicables.

La certification permet aussi de disposer de professionnels formés à l'intégration de différentes approches dans le cadre des prises en charge des patients et des résidents pour maintenir leur niveau d'autonomie et des professionnels soucieux de la qualité des relations avec les familles et les aidants naturels.

Dans un secteur (de l'accueil et de l'hébergement de personnes âgées) en forte croissance, le management de ces établissements constitue un véritable enjeu pour l'ensemble des équipes comme pour les résidents et leurs familles. Il représente une opportunité de développer des projets d'établissements en garantissant les équilibres entre une performance financière et la qualité d'un projet d'accueil mis en place.

Activités visées

Il (elle) assure la direction générale d'un établissement en lien avec un projet d'établissement défini,

Il (elle) encadre et manage les ressources humaines et les équipes intervenant au sein de l'établissement

Il (elle) assure la gestion économique et financière des établissements en lien avec les cadrages budgétaires définis

Il (elle) contrôle la mise en place des projets d'établissements, la qualité des locaux, la qualité des prestations proposées

Il (elle) contrôle le respect des cadres réglementaires et des orientations des autorités de santé

Il (elle) gère les relations avec l'ensemble des partenaires publics et privés d'établissements

Il (elle) pilote les actions de communication et de promotion de l'établissement dont il a la responsabilité

Compétences attestées

Diriger un établissement gérontologique spécialisé dans l'hébergement et la prise en charge de personnes âgées et dépendantes ou un service de soins à domicile

Etablir et assurer la mise en œuvre d'un projet d'établissement en respectant les orientations définies et les réglementations applicables

Piloter les stratégies marketings, promotionnelles, commerciales et de communication d'établissements gérontologiques

Gérer les ressources humaines, assurer la gestion administrative, économique et financière en lien avec des objectifs budgétaires,

Contrôler et piloter la qualité des services et des prestations proposées, la satisfaction des patients et de leur entourage,

Gérer les relations avec l'ensemble des partenaires publics et privés impliqués dans la gestion d'établissements gérontologiques

Promouvoir un établissement gérontologique ou un service de soins à domicile au sein de territoires

Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation utilisées dans le cadre de la certification sont les suivantes

Des mises en situations qui visent à positionner et projeter les candidats dans des situations qu'ils/elles auront à gérer dans le cadre de leurs activités futures. Les mises en situations sont les suivantes :

Mises en situations professionnelles

Elaboration d'un projet d'établissement pour un établissement gérontologique et/ou un service de soins à domicile,

Analyse de la gestion administrative et financière d'un établissement gérontologique ou d'un service de soins à domicile,

Elaboration et présentation d'une stratégie marketing et de communication pour un établissement gérontologique

Analyse d'une politique de gestion des ressources humaines d'un établissement gérontologique,

Mémoire professionnel

Rédaction d'un mémoire de recherche sur les enjeux et les problématiques du pilotage de la qualité au sein d'un établissement gérontologique ou d'un service de soins à domicile

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence

L'intégralité des blocs est à valider afin de pouvoir prétendre à la certification. Les évaluations sont à réaliser, à présenter et à valider en amont de la présentation des dossiers des candidats au jury de délivrance de la certification.

La certification n'intègre pas de blocs optionnels ni d'évaluations complémentaires.

Intitulé du bloc : Management général de structures, pilotage et mise en œuvre de projets d'établissements gérontologiques

Liste de compétences

Préconiser des orientations stratégiques pour le développement de structures gérontologiques à partir d'analyses de situations, d'études d'évolutions du secteur gérontologique et de directives de directions

Etablir une cartographie des moyens humains et techniques, évaluer la qualité des infrastructures, les niveaux d'équipements pour analyser des problématiques de structures et établir des rapports
Rechercher au sein de documentations internes des données sur l'activité d'établissements gérontologiques,

Analyser des taux de remplissages en fonction des capacités d'accueil en gériatrie pour identifier des axes de développement de structures (amélioration du remplissage / besoins d'agrandissements, etc.)

Identifier des opportunités de développement d'offres et de prestations à partir d'analyses d'offre de concurrents

Définir des objectifs en termes de qualité d'accueil des résidents pour formaliser des projets de structures

Structurer des projets de soins en tenant compte des réglementations applicables, les adapter à des besoins de médicalisation, de prise en charge et de réalisation de soins pour structurer des accompagnements

Réaliser des présentations de stratégies d'établissements à des directions et des équipes en interne

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle : Elaboration d'un projet d'établissement pour un établissement gérontologique et/ou un service de soins à domicile

Intitulé du bloc : Direction administrative, économique, financière et logistique

d'établissements gérontologiques et/ou de services de soins à domicile en lien avec les partenaires publics et privés

Liste de compétences

Préparer et contrôler des dossiers de transferts de résidents dans différents établissements, contrôler le respect des procédures réglementaires (transferts, mises sous tutelles de résidents, etc.)

Superviser et contrôler des déclarations liées à des prises en charge de personnes, contrôler des déclarations réglementaires obligatoires

Mettre en place et contrôler le respect de procédures internes en lien avec l'admission, la prise en charge et le traitement de résidents et de patients

Contrôler des évolutions de réglementations, anticiper des impacts sur des exploitations et fonctionnements d'établissements

Analyser des résultats d'exploitation, analyser des niveaux de charges à partir de documents comptables,

Anticiper des évolutions de charges, établir des budgets prévisionnels d'établissements et de services en vue de les présenter à des directions

Superviser et contrôler des charges de fonctionnement et de services, identifier et anticiper des risques de dépassement de charges en lien avec des situations identifiées et/ou des projets pour construire des budgets de fonctionnement

Rechercher des possibilités de financements de projets de structures dédiées à l'accueil et l'accompagnement de personnes âgées et/ou dépendantes, établir des plans de financements

Structurer des dossiers de financement de projets immobiliers, d'installations, d'achats d'équipements spécifiques en fonction des besoins de structures pour rédiger des demandes de financements

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle : Analyse de la gestion administrative et financière d'un établissement gérontologique ou d'un service de soins à domicile

Intitulé du bloc : Promotion de services d'établissements gérontologiques et pilotage de la commercialisation de prestations de services et/ou de soins à domicile au sein de territoires

Liste de compétences

Déterminer des stratégies de communication à mettre en place pour la promotion d'établissements gérontologiques et de structures spécialisées dans les prestations de soins à domicile

Cibler des canaux et des médias pour communiquer sur des établissements gérontologiques, établir une stratégie d'utilisation du digital adaptée aux publics cibles, aux ressources en interne et aux budgets

Définir des stratégies de promotion des services et des prestations d'établissements gérontologiques, mettre en avant des différences et présenter des avantages concurrentiels d'établissements

Définir des budgets marketings, promotionnels et de communication d'établissements en relation avec des agences spécialisées, des prestataires externes

Déterminer des objectifs de remplissages d'établissements en fonction du type d'accueil et des performances économiques souhaitées

Structurer et présenter des objectifs de commercialisation de prestations et de services d'établissements gérontologiques et de soins à domicile à des équipes chargées de la promotion Structurer, piloter et suivre des activités commerciales, contrôler des niveaux de performances de services commerciaux, utiliser des outils (CRM) de suivi des activités commerciales, manager des équipes de vente en fonction des enjeux et objectifs de structures

Programmer des actions de promotion et de commercialisation spécifiques pour garantir des atteintes d'objectifs d'activités et de remplissages d'espaces d'accueils

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle : Elaboration et présentation d'une stratégie marketing et de communication pour un établissement gérontologique

Intitulé du bloc : Management d'équipes d'établissements gérontologiques et/ou de services de soins à domicile

Liste de compétences

Identifier des besoins de compétences au sein d'établissements gérontologiques et/ou de services de soins à domicile, contrôler des obligations réglementaires de présences de types de personnels

Définir des procédures de recrutements pour des postes au sein d'établissements gérontologiques et/ou de services de soins à domicile, définir des profils ciblés et diriger des entretiens de recrutements de personnels qualifiés pour des établissements gérontologiques et/ou des services de soins à domicile

Définir des organisations, structurer des procédures de fonctionnements de services, structurer des systèmes d'informations pour améliorer l'organisation d'une structure
Etablir et contrôler des plannings prévisionnels, des présences réglementaires de personnels, anticiper des risques de manques de personnels qualifiés
Sélectionner des modes de management adaptés à des tailles d'établissements, des tailles d'équipes et à des problématiques de prises en charge de types de résidents (niveau de dépendance, etc.)
Définir des critères d'évaluation des performances de collaborateurs, réaliser des entretiens annuels, formaliser des axes de progression
Etablir et valider un plan de formation, accompagner des évolutions de collaborateurs et de personnels, contrôler le respect des obligations de formations

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle : Analyse d'une politique de gestion des ressources humaines d'un établissement gérontologique

Intitulé du bloc : Management d'une démarche qualité pour la prise en charge de personnes âgées au sein d'un établissement d'accueil et d'hébergement de personnes âgées ou dans le cadre de soins à domicile

Liste de compétences

Structurer des procédures d'accompagnement de famille lors d'admissions en résidences, informer et conseiller sur des clients/ des familles sur des possibilités de prises en charge de prestations
Définir des modalités d'accompagnement de familles, accompagner des familles et des résidents lors d'évolutions de types de prises en charge et/ou lors d'évolutions de situations (détérioration de l'état de santé, décès)
Structurer des suivis de résidents, mettre en place des suivis spécifiques de résidents en fonction des cas particuliers, confirmer des décisions d'évolutions de prises en charges à l'appui de critères définis
Positionner des objectifs « qualité » à partir de normes réglementaire et en lien avec un projet d'établissement, définir les niveaux de services attendus
Assurer la mise en œuvre et contrôler le respect de chartes qualité d'établissement, communiquer sur des engagements et des objectifs qualitatifs auprès des résidents, familles, partenaires
Déterminer des priorités sur des axes de progression liés à la qualité, illustrer des niveaux de qualité attendus pour des services et prestations, définir des indicateurs de contrôle et de mesure de la satisfaction
Définir des critères d'évaluation de démarches «qualité», mesurer la satisfaction des publics et clients
Analyser des résultats d'enquêtes, évaluer des progressions d'établissement, identifier des origines de mauvais résultats
Déterminer des normes et standards qualité applicables, situer des positionnements d'établissements, obtenir des labels qualité

Modalités d'évaluation

Mémoire professionnel : Rédaction d'un mémoire de recherche sur les enjeux et les problématiques du pilotage de la qualité au sein d'un établissement gérontologique ou d'un service de soins à domicile

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités

Le manageur d'établissements gérontologiques exerce son activité dans :

Les secteurs public et privé : établissement pour personne âgées établissement gérontologique -

établissement sanitaire (hôpital, clinique) ayant un service parallèle d'établissement gérontologique

Le secteur associatif relevant de la prise en charge des personnes âgées

Les groupes du secteur privé commercial

Les associations gestionnaires du secteur privé à but non lucratif

Les collectivités territoriales (CCAS, conseils généraux...)

Les organismes de protection sociale (mutuelles de santé...)

Type d'emplois accessibles

Manager d'établissements gérontologiques

Directeur d'une maison de retraite

Directeur d'établissements gérontologiques

Directeur de foyer-logement

Chargé de mission attaché aux actions en faveur des personnes âgées

Directeur d'accueil de jour

Directeur de SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile)

Directeur de SAD (Service à domicile)

Code(s) ROME : J1502 – K1403 – K1301

Un certificat de compétences attestées est fourni soit en fin de stage, soit après l'analyse du dossier permettant de valider un des cinq blocs de compétences.

L'accès à la formation est conditionné par un entretien préalable au téléphone avec la direction de l'ANFG.